

Mairie de Saint GERMAIN des PRES
Canton : EXCIDEUIL
Arrondissement : PERIGUEUX
Département : DORDOGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2017

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil dix sept
Le dix février à 20 h 30
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/02/2017

Présents : MM.DUPUY. DUTEIL. VALENTIN. REY.
ESCLAVARD. REBEYROL. MOREAU. MILLION. TEILLET
Mmes ZBINDEN. FARAND. JOUFFRE.

Absente excusée : Mme GIRY Carine

Absente : Mme MASSIAS Corinne

Secrétaire de séance : Mr MILLION Laurent

Début de séance : 20H40

ORDRE DU JOUR

Transfert Actif/Passif Communauté de Communes Causes et Rivières en Périgord à
Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord.
Subventions (coopérative scolaire Excideuil, Cité scolaire Excideuil, Saint Jory
Loisirs, ANACR)
Site Internet commune
Réhabilitation ancienne salle de Karaté

Questions diverses

Demande installation Mobil-home (Cambou Vignemèze)
Accessoires aire de jeux
Panneaux signalisation (30km/h, voie sans issue à l'Age, carrefour Pont du Chat)
Compte rendu conseil communautaire + commune nouvelle Excideuil
Qualité de l'eau du robinet (enquête Que choisir)
Vente parcelle Chemin de la Fon
Maison Raténi

Rajout délibérations :

Vote C.A Assainissement et C.A budget principal

Délibération à hauteur des ¼ des dépenses d'investissement

Délibération vente à M.Perkins.

- 1) Vote du C.A assainissement : budget en excédent de 69 078.72€
Vote à l'unanimité.
- 2) Vote du C.A budget principal
Vote à l'unanimité.
- 3) Vote de la délibération autorisant le C.M à régler des factures d'investissement à hauteur du ¼ des dépenses.
Vote à l'unanimité
- 4) Vote du transfert de l'actif – passif de la communauté de communes « Causses et Rivières en Périgord » à la communauté de communes de Lanouaille
Vote à l'unanimité
- 5) Demande de subvention du collège
Pour les voyages à la Plagne et à Rome : proposition du conseil : 50€/enfant
Abstention : 1
Pour : 11

Demande subvention pour école primaire d'Excideuil.

A l'unanimité contre la demande de subvention.

Demande de subvention pour Saint-Jory Loisirs.

Délibération différée.

Demande de subvention ANACR.

Subvention demandée 100 €

Abstention : 3

Pour : 10

- 6) Site internet commune
Convention avec la Sarl FIRE LIVE : 306€ttc/an
Vote à l'unanimité
- 7) Vente chemin rural M.Perkins
Parcelle Croix de la Cité 211-212
On voit au prochain conseil (position du transformateur)
- 8) Réhabilitation ancienne salle de Karaté, pour être éventuellement subventionnée, création d'une bibliothèque.

Questions diverses :

- M. le Maire fait part au C.M qu'il a reçu un courrier de M. Combou demandant l'installation d'un mobil-home sur une plateforme.
- Il n'y a pas d'autorisation pour l'installation d'un mobil-home hors d'une zone de loisirs.

- Accessoires aire de jeux :
M. Esclavard indique qu'il serait souhaitable d'acheter une poubelle au terrain Agospace ainsi que des filets de hand (80€ pièce) + panneaux. Ok pour le faire + mettre des bancs par la suite.

- Panneaux de signalisation :
Voie sans issue à l'Age chez M.Parfait
Stop carrefour Pont du Chat, sujet à suivre demande dans un premier temps le débroussaillage du carrefour.

- Compte rendu conseil communautaire + commune nouvelle Excideuil.

- Qualité de l'eau du robinet (enquête Que Choisir), Saint Germain des Prés est en rouge.

- Vente parcelle Chemin de la Fon + maison Raténi

Ok pour la vente. Des projets pour la maison Raténi peuvent éventuellement se faire suite à la réhabilitation de la toiture.

- Remplacement Maryse Pouyadou suite à son arrêt maladie, voir avec le CGA

- Columbarium à réparer.

- Bar, faire une réserve ainsi qu'une baie vitrée pour amener de l'éclairage.

- Coulaures Patrimoine demande le prêt d'un chapiteau (fête de 1^{er} Mai à Panassac)

Abstentions : 4

Pour : 9

Fin de la séance à 23h00

Séance levée à 23h10